

Date : 09/11/11

au chevet des parents salariés



Laurent Charon fait partie des 150 salariés de SFR qui expérimentent le travail à distance pendant six mois. A. GELEBART / 20 MINUTES

social Les Trophées de la parentalité ont distingué hier les entreprises les plus en pointe sur le sujet

Près de 70% des salariés déclarent que leur entreprise ne fait pas beaucoup de choses pour les aider à concilier vie professionnelle et vie privée, selon le baromètre de l'Observatoire de la parentalité réalisé en mai 2011. Raison de plus pour mettre un coup de projecteur sur les employeurs pionniers dans le domaine. La secrétaire d'Etat à la Famille, Claude Greff, a donc remis hier les premiers Trophées de la parentalité en entreprise. Avec pour objectif d'essaimer les bonnes pratiques.

Faciliter le quotidien

a Évaluation du site

Version internet du quotidien gratuit 20 minutes. À l'image de la version imprimée, l'édition électronique présente l'essentiel de l'actualité et du divertissement.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 186

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Parmi les quatre entreprises lauréates, Ernst & Young a été distingué pour avoir mis en place depuis 2008 des consultations d'une heure, deux mardis par mois, avec un médecin pédiatre pour ses salariés parents. Ces derniers peuvent aborder des questions de santé, d'organisation du temps de travail, d'éducation. Autre initiative plébiscitée: celle de Barbin Associés Assurances, qui accueille depuis 2005 dans ses murs les enfants de ses collaborateurs lorsqu'ils rencontrent des problèmes de garde (grève, absence de la nounou, etc.) Les bambins peuvent utiliser les ordinateurs de l'entreprise et aller faire une sieste dans une salle de repos qui leur est réservée.

Dans la même logique, la crèche d'entreprise de la Caisse d'allocations familiales de Lille, créée en 2006, a remporté les suffrages du jury, car elle permet un accueil régulier, ponctuel ou d'urgence des enfants des salariés. Enfin, SFR a été récompensé pour son expérimentation du travail à distance (lire ci-contre). Reste à savoir si ces initiatives feront des émules. «Les employeurs ont tout intérêt à les imiter, car le lien entre le bien-être des salariés et la performance des entreprises n'est plus à démontrer», insiste **Jérôme Ballarin**, président de l'Observatoire de la **parentalité**.

delphine bancaud